



Changement de propriétaire carte grise

Par **xenatagart**, le **12/03/2013 à 18:28**

[fluo]Bonjour,[/fluo]

J'ai découvert qu'au bout de 3 ans le nouveau propriétaire de mon véhicule n'avait pas changé la carte grise, elle est toujours à mon nom. Que puis je faire pour me protéger ? Porter plainte ?

[fluo]Merci de vos réponses.[/fluo]

Par **chaber**, le **12/03/2013 à 18:53**

bonjour

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Avez-vous toujours copie du certificat de vente?

Par **Tisuisse**, le **13/03/2013 à 07:45**

Bonjour,

La première chose à faire est de vous rendre en préfecture et demander votre relevé de

points. Ainsi, vous saurez si des points ont été retirés suite à des PV "à la volée" ?

Si c'est le cas, voir ensuite votre centre des impôts pour savoir si des amendes (PV à la volée) ne seraient pas en souffrance ?

Nanti de ces 2 informations, vous aviserez avec ces 2 services. Si il a PV à la volée non réglés, revenez nous voir.

Par **xenatagart**, le **14/03/2013** à **19:04**

Bonjour et merci pour votre réponse. je vais demander dès que possible mon relevé de points et vous tenir informer de ce qu'il en est. Merci beaucoup cela m'enlève déjà un poids. A très bientôt. Cordialement.